

Pays de Caux. Un nouveau dispositif pour accueillir les élèves qui ne peuvent aller en classe

- 16:46 - 27/05/2020
- Par Le Courrier Cauchois



Olivier Wambecke, directeur académique des services de l'Education nationale en Seine-Maritime, avec le directeur de l'école de Caudebec-en-Caux Photo d'archives

L'Education nationale lance un programme d'activités pour les élèves qui ne peuvent être en classe, faute de place.

Les données sanitaires étant plutôt rassurantes, le nombre d'élèves retournant en classe progresse dans certaines communes. La réduction de la prise en charge de l'activité partielle par l'Etat pourrait accélérer cette tendance. Toutefois, le seuil d'enfants accueillis en cours reste à 15 ou 10 selon les classes et selon les niveaux. Comment dès lors accueillir tous ces enfants ?

"Faire preuve de pragmatisme"

L'Education nationale a créé le dispositif 2S2C - santé, sport, civisme, culture - pour recevoir un maximum d'élèves. *"L'idée est d'offrir aux élèves des activités socialisantes sur le temps scolaire en lien avec les écoles, qui s'articulent avec les temps de présence en classe, afin d'éviter que les enfants restent à domicile et ainsi faciliter le retour au travail des parents"*, explique Olivier Wambecke, directeur académique des services de l'Education nationale de la Seine-Maritime. Ces activités peuvent avoir lieu dans des écoles s'il reste des salles non utilisées ou dans des locaux municipaux. Les possibilités d'encadrement sont larges : parents, animateurs,

éducateurs sportifs de clubs, artisans, salariés, bénévoles... " *En cette période de crise sanitaire, il faut faire preuve de pragmatisme pour s'adapter aux contraintes. L'Etat prend la responsabilité juridique de ces 2S2C et propose aux communes une aide de 110 € à la journée par groupe de quinze élèves, soit le même montant que pour l'organisation du service minimum d'accueil lors des mouvements de grève*", détaille le directeur académique. Il ajoute que les casiers judiciaires des intervenants seront examinés.

En pays de Caux, la commune de Rives-en-Seine s'apprêterait à signer une convention 2S2C. L'Education nationale a aussi eu des contacts avec les communes de Bretteville-du-Grand-Caux et Saint-Jean-du-Cardonnay. Huit vont être signées prochainement en Seine-Maritime.